

Sujets discutés lors d'un Conseil Municipal
Session d'Août 1835

- Le fossé doit-il être relevé et sur quelle longueur ?
- Dans quels mois ces travaux doivent-ils être faits ?
- Peut-on assigner aux habitants de Brechlingen des travaux à eux en particulier pour suppléer leurs prestations et en ce cas quels sont les travaux qu'ils doivent exécuter en 1835 ?
- Ne pourrait-on pas employer une partie des bras prêtables à l'ouverture d'une communication avec Haslach ?
- Proposer au conseil l'acquisition de quelques marteaux de plus pour casser des pierres ?
- Ne serait-ce pas le cas d'adresser au conseil d'arrondissement une demande tendant à établir une route départementale de communication entre Wasselonne, Hochfelden et Haguenu par Hohengoeft, Landersheim, Saessolsheim, Dunzenheim et Schafhausen ?
- Demande au sieur Ebel de délimiter la carrière et fixation des conditions.
- Instruction primaire. Désignation des enfants indigents que les différents instituteurs et institutrices sont tenus d'enseigner gratis.
- Réparations aux maisons d'écoles sur les crédits encore disponibles, à savoir 100 francs sur exercice 1833 et 200 francs sur exercice 1834.
- A-t-il lieu à faire cette année encore une distribution de prix sur le crédit à ceux alloués ?
- Pompe à incendie. La confection de nouveaux boyaux ainsi que l'appropriation du chariot doivent-ils être l'objet d'une adjudication ou être fait par économie ?
- Entretien des aliénés. Proposer au conseil municipal de prendre à sa charge de la caisse l'entretien de Louis H. entendu que la caisse d'aumône ne peut pas y parvenir.
- Logement militaire. Réduction des logements d'officiers. Révision des listes.
- Fontaine. Déplacement de celle de la cour du château.
- Troupeau commun. Partage dans le Waeldele.
- Demande d'une place de la contenance d'un hectare de la petite forêt du Waeldele.
- Acceptation de l'offre de sieur Bommer François de payer à la caisse communale 24 francs de loyer pour la salle de l'étage et proposer la mise en adjudication de la moitié pour 1835.
- Délimitation de l'Odenwald entre la propriété du sieur Weber et Wasselonne ; nommer une commission à cet effet.
- Délimitation des chemins pour spécifier le communal à concéder.
- Rapport sur la négligence du garde champêtre.